

LE CANTIQUE DE LA CONCIERGERIE PRÉCISIONS ET PROBLÈMES

par

Bernard MERLETTE

On le sait, le XVIIIème siècle versifiait volontiers, dans les cloîtres comme dans les salons. D'autre part, les auteurs de cantiques reprenaient couramment des airs profanes connus. Nos Carmélites nous en ont laissé d'intéressants témoignages, mais le plus émouvant, sinon en tout le mieux venu, est sans nul doute le cantique improvisé à la Conciergerie, le 15 juillet 1794, pour la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, qui serait la veille de leur propre martyre.

Dans la précieuse édition des manuscrits de la Soeur Marie de l'Incarnation, qu'il a donnée à la veille du Bicentenaire⁽¹⁾, le Professeur William Bush, après avoir deux fois transcrit le cantique, en a présenté une minutieuse édition critique ; outre un facsimilé du "manuscrit de Chocqueuse".

Aussi passionnant que passionné, son travail, toutefois, laisse quelque peu à désirer pour la lisibilité. En outre, il a normalisé les graphies, ce qui n'est pas toujours sans portée ; parfois méconnu et mal interprété certains graphismes courants de l'époque ; négligé surtout un manuscrit ancien et très important, qui appelait un nouvel examen de l'ensemble, non d'ailleurs sans poser de nouveaux problèmes.

Je dois du reste la connaissance de ce manuscrit à l'ouvrage fondamental, récemment réédité, du Père Bruno de Jésus-Marie⁽²⁾. Provenant de l'ancien carmel de Grenelle, reconstitué dès 1795 dans le couvent des

(1) SOEUR MARIE DE L'INCARNATION, *La relation du martyre des seize carmélites de Compiègne*, Textes présentés, établis, comparés et annotés par William Bush : Paris, Cerf, 1993.

(2) BRUNO DE JÉSUS-MARIE, *Le sang du Carmel* : Paris, Plon, 1954 ; Cerf, 1992.

Carmes de la rue de Vaugirard, ce manuscrit est aujourd'hui au carmel de Créteil⁽³⁾.

Pour la réédition du cantique, j'ai, selon l'usage courant, attribué à chaque manuscrit un sigle d'une seule lettre⁽⁴⁾. En voici la liste, en ordre alphabétique :

A - copie contemporaine, possédée par la Mère Camille de Soyecourt, sans doute à rechercher dans ses papiers

B- copie contemporaine, conservée au carmel de Sens, parmi les papiers de Madame Philippe, mais qui n'est certainement pas de sa main : c'est le manuscrit "Sens I" (S I) de W.B.

C - copie contemporaine, de la main de la Sœur Marie de l'Incarnation, aujourd'hui conservée au carmel de Jonquières : c'est le manuscrit "Chocqueuse" (CQ) de W.B.

D - copie ancienne (1806 ou peu après), de la main de Madame Philippe, conservée au carmel de Sens : c'est le manuscrit "Sens II" (S II) de W.B.

F - manuscrit des "Fondations", aujourd'hui conservé au Carmel de Jonquières, dont il faudrait élucider la source et la date : c'est le manuscrit "Fondations de Compiègne" (FD-C) de W.B.

G - transcription ancienne (1802 au plus tard), dans le manuscrit des "Fondations" du carmel de Créteil.

J - copie ancienne, peut-être de la main de Madame Philippe, utilisée par l'abbé Jauffret, futur évêque de Metz, dans son ouvrage anonyme de 1803⁽⁵⁾.

O - original au "charbon" de la Sœur Julie, conservé par une "pieuse demoiselle" et non retrouvé à ce jour.

(3) Fondé en 1664, rue du Bouloy, près du Louvre, et transféré en 1689, rue de Grenelle, ce Carmel avait été dispersé précisément le même jour que celui de Compiègne, le 14 septembre 1792. En 1845, lorsque la Mère Camille de Soyecourt cède son couvent à Mgr Affre, pour ce qui deviendra trente ans plus tard l'Institut Catholique de Paris, ce Carmel est transféré un peu plus loin, dans la même rue de Vaugirard. En 1855, les percements hausmanniens le font à nouveau transférer, Avenue de Saxe. Expulsé en 1901, il revient à Créteil en 1920.

Le manuscrit est l'exemplaire des *Fondations* du Carmel de Grenelle, transcrit dans le dernier quart du XVIIIème siècle comme l'ancien exemplaire compiégnois aujourd'hui au Carmel de Sens (cf W.B., page 31, note 22). Le complément sur les martyres y a été transcrit par une religieuse morte en 1802 (cf B.J.M., note 3 de la page 3).

(4) Les sigles complexes de W.B., rappelés ci-après, ne sont pas la moindre difficulté de lecture de son édition.

5) *Mémoires pour servir à l'histoire de la Religion et de la Philosophie à la fin du XVIIIème siècle* : Paris, 1803 (tome II, pages 351-373).

P - "manuscrit I" de Madame Philippe, conservé au carmel de Sens : manifestement un premier brouillon, assez mal écrit, suivi d'une transcription page à page, d'une autre main.

S - manuscrit compiégnois ancien des "Fondations", recueilli par la Soeur Marie de l'Incarnation et laissé par elle au Carmel de Sens : ses compléments, "lacune" et "cahier supplémentaire", paraissent avoir été transcrits du vivant même de Madame Philippe et d'après ses manuscrits, mais non de sa main.

V - "ouvrage posthume", édité par Mgr Villecourt, non sans de nouvelles et parfois considérables modifications, malgré les allégations de sa préface⁽⁶⁾

On a pu le remarquer, sur deux manuscrits (B qui est le premier conservé, S qui est le dernier, mis à part F), je me sépare du Professeur William Bush. En effet, alors que les autres manuscrits de Madame Philippe (C,D,P,Q), ainsi que les autres documents connus, malgré les évolutions normales de l'âge ou de la fatigue, sans oublier certaines fantaisies ornementales des majuscules, présentent une indubitable cohérence ; le premier comme le dernier, dans l'aspect général comme dans le détail, montrent de formelles incompatibilités.

Avant d'aborder le texte et son appareil, il convient de reproduire ici les introductions de plusieurs manuscrits, dont certaines laissent apparaître chez Madame Philippe non pas des "arrangements" mais de notables variations.

B - Cantique des (surchargé d'une) Religieuses Carmélites de Compiègne, fait à la conciergerie de Paris l'avant veille qu'elle eut le bonheur, ainsi que ces Chères Compagnes au nombre de 16 de recevoir la Palme du martire le 15 juillet.

C - Cantique d'une Religieuse Carmélite de Compiègne : fait à la conciergerie de Paris l'avant veille qu'elle eut le bonheur ainsi que Ses chères Compagnes au nombre de Seize de recevoir la palme du martire⁽⁷⁾.

L'Original de ce cantique écrit au crayon, est entre les mains d'une demoiselle qui étoit avec elle à la Conciergerie et a été acquittée à la même heure que cette Sainte troupe de Vierge a été condamnée.

On a lieu de présumer que C'est de la composition de la Soeur Rose chrétien Veuve de la Newville Religieuse Carmélite Sous le nom de julie : elle étoit native Originnaire de la Ville d'Evreux.

La personne respectable Qui a donné connaissance de ce Cantique Qui est la Soeur Marie de l'incarnation une des trois précieux reste de

(6) *Histoire des Religieuses Carmélites de Compiègne*, Ouvrage posthume de la Soeur Marie de l'Incarnation : Sens, 1836.

(7) Ce titre montre bien que C copie B.

cette Sainte Communauté que dieu a permis qui nous Soit conservé ; prie les personnes respectables en faveur desquelles elle S'est fait la violence de transcrire cet écrit de demander et Solliciter pour elle les graces qui lui Sont nécessaire pour arriver au même bonheur que Ses Saintes Compagnes⁽⁸⁾.

D - Cantique d'une Religieuse Carmelite de Ma Maison de Compiègne, fait à la Conciergerie de Paris la Sur-Veille qu'elle eut le bonheur, ainsi que Ses chères Compagnes au nombre de Seize, de recevoir la palme du martire. Le 17 juillet 1794 dix jours seulement avant la chute du tiran Robespierre⁽⁹⁾.

P - Le nommé Blot, vigneron... (W.B., pages 110-111)

Il est à présumer qu'outre les vues de piété qui ont dirigé ce cantique, les carmélites le firent à dessein de parodier la chanson révolutionnaire connue sous le nom : de la Marseillaise, qui étoit en grande vogue dans ce tems de terreur. J'ai baisé et je n'ai pu obtenir l'original, le vénérant comme une relique que j'aurais bien voulu. J'ai fait mille efforts pour me procurer l'original, mais la personne n'a jamais voulu s'en désaisir et ne m'a donné que la permission d'en tirer la copie sous ses yeux. J'ai cru reconnoître l'écriture pour être de Ma Sr Julie. (W.B., pages 113-114)

S - Le nommé Blot, vigneron... (W.B., pages 177 b - 179 b)

Je lui montrai un Cantique, en lui demandant s'il avoit connoissance qu'il eût été fait par nos Soeurs à la Conciergerie. - "Je l'ignore, me dit-il, mais ce que je sais, c'est que la veille qui paroissoit être un grand jour de fête pour elles (16 juillet, fête de notre Dame du mont Carmel) une d'elles me pria de lui procurer des petits brins de bois brûlés, ou de charbon, que je lui passai en effet à travers le guichet du cachot.

J'atteste avoir transcrit ce cantique sur l'original écrit avec du charbon : j'ai également cru reconnoître l'écriture de ma soeur Julie. C'est inutilement que j'ai prié, sollicité la pieuse demoiselle qui le possédoit de me le donner, Elle tenoit elle même ce Cantique d'une personne qui étoit sortie de la Conciergerie de Paris, et qui assuroit que le susdit cantique avoit été composé par les Carmélites de Compiègne.

Comme je l'indiquais précédemment, le manuscrit B, plus ancienne copie conservée de Madame Philippe et source notamment du manuscrit C, ne saurait être de sa main ; mais il pourrait être de la main de la "pieuse

(8) On peut s'étonner que la Soeur Marie de l'Incarnation se qualifie de "personne respectable" et "précieux reste", mais toute cette introduction est bien de sa main, comme le texte du cantique. On ne comprendrait d'ailleurs pas mieux que les destinataires se qualifient eux-mêmes de "personnes respectables"... On observera qu'elle ne dit rien sur la transcription de B.

(9) Le titre dérive à l'évidence de B, "Ma Maison" confirmant si besoin était que la présente copie est bien de la main de Madame Philippe.

(10) Elle varie également sur l'identité de la propriétaire : compagne des martyres acquittée à l'issue du même procès d'abord (cf B.J.M., note 1 de la page 419), tierce personne ensuite.

demoiselle”. Je crois donc pouvoir écarter sur ce point précis l’attestation tardive de Madame Philippe, dont ce n’est d’ailleurs pas la seule variation⁽¹⁰⁾.

Quant à l’édition du cantique, s’il était avéré que le manuscrit B était la seule copie directe de l’original, source de toutes les autres, le problème critique serait réduit à sa plus simple expression : corriger les fautes éventuelles de cette première copie, car nul manuscrit n’en est jamais totalement exempt ; pas même un autographe d’auteur, lui-même sujet au lapsus.

Mais si, parmi les manuscrits perdus, J doit remonter à “la Soeur de l’Incarnation, connue maintenant sous le nom de Madame Philippe..., aujourd’hui à Orléans”, on ne saurait exclure que le manuscrit A en soit indépendant, ou même ne fasse qu’un avec l’original, si la Mère Camille de Soyecourt avait été plus persuasive que sa soeur compiégnnoise.

Dans le texte, je conserve les graphies originales du XVIIIème siècle, sans les moderniser (*oi* pour *ai* à l’imparfait et dans certains mots ; *ns* au pluriel de *nt*).

Pour l’établissement du texte, où subsistent quelques incertitudes, on n’oubliera pas d’autre part que, si la soeur Marie de l’Incarnation avait pu y reconnaître l’écriture de la Soeur Julie, l’original devait être assez peu lisible.

Dans l’apparat critique, les références désignent strophe et vers. N’ayant pas eu loisir d’aller à Jonquières, je ne cite F que d’après l’édition de William Bush. Quant à J, le témoignage n’en peut être utilement allégué que pour un passage de la première strophe, qu’il résume de manière un peu plus étendue. Je ne relève ici que les principales variantes.

CANTIQUE SUR L’AIR : ALLONS ENFANS DE LA PATRIE⁽¹¹⁾

Livrons nos coeurs à l’allégresse :
 Le jour de gloire est arrivé.
 Loin de nous toute faiblesse,
 Voyant l’étendard arrivé (bis)⁽¹²⁾
 Préparons nous à la victoire,
 Marchons tous en vrais conquérans.⁽¹³⁾
 Sous les drapeaux d’un Dieu mourant,
 Courons, volons tous à la gloire.

(11) Il est fort possible que l’original n’ait pas comporté de titre. Sous toutes réserves, j’adopte celui de G, qui est le plus simple.

(12) Première sérieuse difficulté. Contrairement à la suggestion de W.B. *L’étendard sanglant ne saurait être considéré comme une “Transition” vers le glaive sanglant*, de la dernière version Philippe-Villecourt, car il est attesté par au moins deux copies très anciennes (DG), avec l’appui de J (*L’étendard de J.C. est levé*). Faut-il y voir une réminiscence de la *Marseillaise*, d’autant plus étonnante que cette “chanson des buveurs de sang” disparut bientôt du répertoire officiel ? L’original n’aurait-il pas plutôt comporté variantes et ratures ?

(13) Il n’est pas exclu que le singulier de B, *vrai conquérant*, ne soit la bonne leçon, mais il est plus probable que ce soit un lapsus...

Ranimons notre ardeur,

Nos corps sont au Seigneur :
Montons, montons à l'échafaud,
Et rendons-le vainqueur.

- (2) O bonheur toujours désirable,
Pour des Catholiques français,
De suivre la route admirable,
Qui, déjà faites tant de fois (bis)
Par les martyrs vers le supplice,
D'après Jésus a vu le Roi⁽¹⁴⁾.
Chrétiens, signalons notre foi,
Adorons d'un Dieu la justice !
Que le Prêtre fervent,
Le fidèle constant
Scellent, scellent de tout leur Sang
La foi d'un Dieu mourant.
- (3) Grand Dieu qui voyez ma faiblesse,
Je désire, et je crains toujours :⁽¹⁵⁾
Confidemment, l'ardeur me presse,
Mais donnez moi votre secours (bis).⁽¹⁶⁾
Je ne puis vous cacher ma crainte,
Pensant aux prisons, à la mort ,⁽¹⁷⁾

(14) *D'après* = selon, suivant, à l'exemple de. Non relevée par W.B., la lecture *a vu* des deux premiers manuscrits BC est indubitable. *Suivre la route...qui...d'après Jésus a vu le Roi* offre d'ailleurs un sens pleinement satisfaisant. On écartera donc sans la moindre hésitation *Suivre la route... qui déjà faite... d'après Jésus avec le Roi* pour deux motifs : s'ils ont fait la route *d'après Jésus*, les anciens martyrs ne l'avaient pas faite *avec le Roi* ; et, dans cette hypothèse, la proposition relative *qui déjà faite* n'aurait pas de verbe ! *avec* est donc un lapsus, d'ailleurs explicable à partir d'un original peu lisible.

(15) Même si toutes les copies dériveraient du seul manuscrit B, il en faudrait sans crainte corriger les deux lapsus. On voit d'ailleurs mal comment ce vers boiteux serait « beaucoup plus facile à chanter » (W.B., page 307, note 16).

(16) Le texte de BPSV est évidemment le plus simple et le meilleur ; si le vers boiteux de C ne peut être accepté, *aussi* est néanmoins attesté indépendamment l'une de l'autre par deux copies anciennes, DG (ainsi que F). La Soeur Marie de l'Incarnation aurait-elle conservé le souvenir d'une variante ou rature de l'original ?

(17) Dernière difficulté sérieuse : on hésite assurément à écarter une leçon de B ; mais, d'une part, le vers est encore boiteux, et d'autre part le commentaire de W.B. (page 308, note 20) ne paraît pas convaincant, car le "*prix de la mort*", sauf grave impropreté de terme, ce ne serait pas la *peine* à subir mais la vie éternelle toute proche. Quant à la captivité, pour n'être plus une menace, elle n'en restait pas moins une peine, et qui pouvait se prolonger, dans l'inconfort et la promiscuité...

Mais vous serez mon réconfort.

Je le dis : non, plus de contrainte !
 Hâtez donc le moment,
 J'attends mon changement :
 Seigneur, Seigneur, sans différer,
 Rendez mon coeur content.

- (4) Vierge Sainte, notre modèle,
 Auguste Reine des Martyrs,
 Daignez seconder notre zèle,
 En purifiant nos désirs (bis).
 Protégez encore la France ;
 Assistez-nous du haut des Cieux.
 Faites ressentir en ces lieux
 Les effets de votre puissance.
 Soutenez vos enfans,
 Soumis, obéissans.
 Mourons, Mourons avec Jésus
 Et notre Roi Croyant.

- (5) Voyez, O Divine Marie,
 De vos enfans le Saint transport.
 Si de Dieu nous tenons la vie,
 Pour lui nous acceptons la mort (bis).
 Montrez-vous notre tendre Mère,
 Présentez-nous à Jésus-Christ ;
 Et qu'animés de Son esprit,
 Nous puissions, en quittant la terre,
 Au Céleste Séjour,
 Du feu du Saint amour,
 Chanter, Chanter avec les Saints
 Ses bontés pour toujours !

Dans l'inconfortable improvisation d'un cachot surpeuplé, tout cela vaut bien notre paienne *Marseillaise*, avec ses *féroces soldats*, vils esclaves des tyrans, qui viennent *égorger* leurs victimes, et dont le *sang impur* doit *abreuver* nos sillons !

Apparat critique

1,3 *toute B (toutes) CDFG : la moindre PSV.*

1,4 *texte BC : L'étendard sanglant est levé DFGJ ; Le glaive sanglant est levé PSV.*

1,6 *texte B (vrai conquérant) CDFG/Que chacun marche en conquérant PSV ; en outre, PSV anticipent le vers 7 avant le vers 6.*

1,8 *texte BCFG : Courons tous, volons DPSV (interversion qui peut n'être qu'un lapsus, plutôt qu'une "amélioration" voulue).*

1,12 *texte BCDFG : Et Dieu sera vainqueur PSV.*

2,2 *des BCJPS (toute la strophe est omise par V) : les DFG - français D : la graphie archaïque françois doit être maintenue pour la rime avec fois.*

2,6 *a vu le Roi BC : avec le Roi DFG ; et notre Roi PS.*

2,10 *Que le fidèle constant D*

3,1 *texte CDFGPS : Je désir et crains toujours B.*

3,3 *texte BCDFGPS : Confiante V !*

3,4 *texte BPS : Mais aussi donnez moi votre secours C ; Mais aussi donnez moi secours DFG ; Faible, j'attends votre secours V ! 3,6 texte CDFGPS : Pensant au prix de la mort B ; Allant des cachots à la mort V ! 3,7 texte BCDFG : Soyez, vous seul, mon réconfort PS ; Mais soyez pour moi le Dieu fort V !*

4,6 *Assistez-nous BCDFG : Veillez sur nous PSV.*